Greffe
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Saco ICARE
I37 rue de l'Egalité
59I60 LOMME

Dépôt effectué par :

Elas ERNST & YOUNG SOCIETE D'AVOCATS
I4 rue du Vieux Faubourg
59000 LILLE

Numéro RCS : Lille B 401 294 392 <109615/2009B01204>

Pièces déposées le 18/12/2009	Numéro : 2909565
Ordonnance du Président du 17/12/2009 - Nomination de Commissaire aux apports	

Tarif fixé par décret 2007-812du 10/05/07 - 6 Taux de base -Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

1 8 DEC. 2009

109615
9565

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de commerce de LILLE,

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Patrick OUTTERS, agissant, en qualité de président du conseil d'administration de la société ICARE, société anonyme au capital de 172.724,73 euros, dont le siège est à LOMME (59160) 137, rue de l'Egalité, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE sous le numéro 401 294 392,

Ladite société ayant pour commissaires aux comptes titulaires Messieurs Henry BEBEY et Jacques LESAGE et pour commissaires aux comptes suppléants les sociétés EXPERTS TEAM et BDL,

Monsieur Patrick OUTTERS étant représenté à l'effet des présentes par Me Philippe BATTINI, avocat au barreau de LILLE, demeurant à LILLE (59000) 14, rue du Vieux Faubourg,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- que les sociétés :

- DEDALE, société civile au capital de 6.042.080 euros, dont le siège social est à LA MADELEINE (59110) 20, avenue Suzanne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 501 419 303,
- HARIOLUS, société civile au capital de 780.640 euros, dont le siège social est à MOUVAUX (59420) 33, rue des Poilus, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROUBAIX-TOURCOING sous le numéro 501 419 162,
- LIBELLULE, société civile au capital de 499.040 euros, dont le siège social est à CROIX (59170) 47, rue du Boulevard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROUBAIX-TOURCOING sous le numéro 501 359 491,
- MASAO, société civile au capital de 845.940 euros, dont le siège social est à VILLERS-POL (59530) 11 E, rue Pierrard, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VALENCIENNES sous le numéro 501 449 508,
- MAMELO, société civile au capital de 499.040 euros, dont le siège social est à ROUBAIX (59100) 10, rue Leconte Baillon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROUBAIX-TOURCOING sous le numéro 501 361 612,

envisagent d'effectuer un apport en nature au profit de la société ICARE ;

- que, conformément aux articles L. 225-147 et R. 225-136 du Code de commerce, un commissaire aux apports doit notamment apprécier sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature ;

- que le commissaire aux apports est choisi parmi les commissaires inscrits sur la liste prévue aux articles L 822-1 et suivants du Code de commerce, ou parmi les experts inscrits sur une des listes établies par les Cours et Tribunaux ; il est soumis aux incompatibilités prévues à l'article L 822-11 du Code de commerce ;

- que le commissaire aux apports est désigné par Monsieur le président du Tribunal de commerce statuant sur requête.

C'est pourquoi, le soussigné demande qu'il vous plaise de bien vouloir désigner un commissaire aux apports.

FAIT EN DOUBLE EXEMPLAIRE
A Lille, le 27 novembre 2009

Philippe BATTINI
Avocat

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LILLE

MINUTE.....
TIMBRE.....
T.P.F
Envoi

TOTAL 45,30 HT

AFFAIRE: Saco ICARE
137 rue de 1'Egalité
59160 LOMME

N° GREFFE 2900805

ORDONNANCE

Nous, Gérard MEAUXSOONE, Président du Tribunal de Commerce de LILLE,
Assisté de Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT, Greffier,
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,
Vu les dispositions du Code de Commerce

Nommons en qualité de **COMMISSAIRE AUX APPORTS,** avec les pouvoirs inhérents à ladite fonction,
M.

Armand DELPIERRE

qui pourra se faire assister de tous sachants.
Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés et que la présente ordonnance demeurera déposée au Greffe de ce Tribunal.

LILLE, le 17/12/2009

LE GREFFIER **LE PRESIDENT**

Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT **Gérard MEAUXSOONE**

Pour copie certifiée
conforme au Greffier